

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 27 juin 1885

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Leduc.—Nos gravures.—Quelques pensées sur les femmes.—Un conseil par semaine.—La Porteuse de Pain (*suite*).—Poésie : Les quatre parties du jour, par Mme Tastu.—De la bonté, par André.—Quelques bons conseils.—Récréations de la famille : Charade, anagramme, énigme et rébus.—

GRAVURES : Portrait de l'hon. M. Gladstone.—Nos illustrations de la mode.—Gravure du feuilleton.—Fanion qui sera présenté au 65^{me} bataillon.—Portraits du caporal et du soldat Lemay du 65^{me} bataillon.—Rébus.

PRIMES MENSUELLES

QUATORZIÈME TIRAGE

Le quatorzième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros du mois de juin), aura lieu lundi, le 6 juillet, à huit heures du soir, dans la salle de conférence de *La Patrie*, 35, rue Saint-Gabriel. Le public est invité à y assister.

ENTRE-NOUS



UE de lignes nous lisons à la légère !

Et pourtant, que de réflexions on peut faire à propos de quelques mots imprimés à la suite l'un de l'autre.

Tenez, voici un journal qui me tombe sous la main, et parmi les nouvelles diverses je trouve ces trois lignes :

Le gâteau de noces de la princesse Béatrice est commandé. Il pèsera deux cent quarante livres et reposera sur un piédestal d'or.

Cela n'a l'air de rien au premier abord.

Que l'on ait commandé un gâteau de noces pour le mariage de la princesse Béatrice, rien de plus naturel.

Qu'il pèse beaucoup, cela ne me surprend qu'à demi, car je suppose qu'il y aura quelques invités à la noce.

Mais qu'il repose sur un piédestal d'or, cela m'agace horriblement.

.

On a souvent parlé de la misère du peuple anglais, et chaque voyageur qui s'est donné la peine d'examiner de près le système de vie et la condition matérielle de la population des villes d'Angleterre, ne manque pas de dire que tous les récits sont au-dessous de la vérité et qu'il est impossible de se faire une idée de ce que l'on peut voir le soir dans les rues de Londres, Liverpool, Manchester, etc., etc.

Paris a ses bas-fonds, ses laideurs, ses coins sombres et sa boue pour faire opposition à ses tours, ses splendeurs, ses lumières et ses fleurs, mais les ruisseaux de Paris roulent autre chose que de la boue. Fantine, dégradée, a encore du cœur, et Gavroche, sceptique et railleur, sait mourir crânement...

Mais pardon, j'allais m'emporter dans des considérations qui ne seraient pas ici à leur place.

Paris pauvre mange peu et mange mal, mais enfin il mange, et son estomac se contente de ce qu'on lui donne.

Londres indigent a toujours, toujours faim.

Il y a tous les soirs à Londres près d'un million de gens qui se couchent sans avoir soupé.

Allons plus loin, comptons les pauvres diables de toutes les grandes villes d'Angleterre et d'Écosse, ajoutons nombre d'Irlandais qui ignorent ce que c'est que la viande et le pain, et vous arriverez bien vite à un chiffre de cinq à six millions d'affamés.

Eh bien ! je me demande ce que cette masse d'hommes, de femmes et d'enfants, à l'estomac vide, ont du dire en apprenant que le gâteau de noce de la princesse Béatrice pèsera deux cent quarante livres et qu'il reposera sur un piédestal d'or !

A l'occasion de ce mariage, les Chambres anglaises ont résolu de donner à la princesse une somme, qu'il me serait impossible de fixer, car la mémoire me fait défaut, mais qui doit s'élever certainement à trente ou quarante mille livres sterling.

Ici, dans notre pays de Canada, nous ne comprenons guère ces manières d'agir ; dans nos familles, les parents dotent leurs filles du mieux qu'ils peuvent, et d'aucuns même, c'est la majorité, se contentent de dire au futur que si la fiancée lui plaît, il doit compter sur lui-même pour la faire vivre et non sur eux.

C'est à coup sûr une excellente habitude, et l'on ne voit guère de mères s'en aller demander à leurs voisins où même à leurs serviteurs de se cotiser pour les aider à mettre leurs filles en ménage.

On raisonne autrement aux vieux pays, et c'est vraiment dommage qu'on n'y veuille point suivre l'usage de chez nous, car le peuple y trouverait le sien et la dignité de la mariée n'y perdrait rien.

Mais les rois ne sont pas fiers et acceptent parfaitement de l'argent de leurs sujets.

J'en sais un cependant qui refusa un jour, tout net, un présent qu'on lui voulait faire. C'est le roi Henri IV, de bonne mémoire.

La reine Marie venait de lui donner un fils, et la ville de La Rochelle lui offrit une somme importante, cent mille écus, je crois.

"C'est trop, mes amis, dit-il aux députés Rochellois, c'est trop pour de la bouillie, gardez cela et l'employez à rebâtir chez vous ce que la guerre a détruit, et n'écoutez jamais ceux qui vous parleront de me faire des présents, car telles gens ne sont vos amis ni les miens."

Ah ! le bon roi que le roi Henri !

Je ne crois pas qu'il eût accepté pour sa fille un gâteau de noces de deux cent quarante livres, reposant sur un piédestal d'or et une dot par dessus le gâteau.

.

L'œuvre de Bartholdi, la Statue de la Liberté éclairant le Monde, le colosse de bronze offert par la République Française à la République des États-Unis, vient d'arriver à New-York.

C'est un grand événement à plus d'un titre.

Jamais nation n'a fait pareil présent à une autre nation, mais c'est notre mère-patrie qui donne, et la France fait bien les choses.

Dans l'acte de transfert de la statue, les membres du comité français disent en terminant :

Notre œuvre a été le produit de l'enthousiasme du développement de l'intelligence et des sentiments les plus nobles qui peuvent animer l'homme. Dieu veuille qu'elle consacre à tout jamais le règne de ces sentiments et les liens qui devront unir la France à la nation américaine.

A la fin de ce document on lit deux grands noms : Ferdinand de Lesseps et E. de Lafayette.

Le premier, conquérant pacifique, créateur du trait-d'union de quatre mers. Le second, qui rappelle le libérateur du grand peuple américain.

Certains écrivains, qui en sont venus, à force de haine de tout ce qui est moderne, à détester jusqu'au mot *liberté*, n'ont pas craint d'insulter à l'idée de ce don sans précédent, à cause du symbole qu'il représente. Ils ont mal agi.

Liberté est un mot divin, un mot sacré, qui doit toujours accompagner le mot *Patrie*, et les deux idées qu'ils représentent nous viennent de Dieu même.

.

Cette statue énorme, prodigieuse, auprès de laquelle le colosse de Rhodes, cette merveille des anciens, ne serait qu'un enfant, sera placée à l'entrée de la rade de New-York, et le flambeau qu'elle élèvera à plusieurs centaines de pieds, au-dessus des flots, guidera les navires venant de toutes les parties du monde, comme la liberté elle-même conduit les peuples au progrès.

Ce monument restera sur la rive américaine comme le gage de l'amitié jurée entre l'ancien et le nouveau monde.

Ce n'est pas une idole, c'est une protestation contre le despotisme et la tyrannie.

On salue la statue d'un homme qui a rendu des services à son pays, pourquoi ne respecterait-on pas l'allégorie qui représente une idée chère aux citoyens de toutes les nations.

On a commis bien des crimes au nom de la liberté, je le sais, mais c'est en son nom aussi qu'on

a accompli de grandes choses et que de grands hommes et de grands peuples se sont taillés une place dans l'histoire.

C'est en se ralliant au cri de liberté que nos pères ont, il y a cinquante ans, conquis les droits de l'indépendance dont nous jouissons. Il est bon de s'en souvenir.

.

Après avoir parlé de liberté, il me faut vous entretenir de captivité ; les contrastes ne sont pas rares dans la vie.

Les lettres de correspondants, qui accompagnent la petite armée du général Middleton, nous donnent quelques détails sur Riel et la manière dont il est traité.

Ce prisonnier de guerre, qui, en fin de compte, est descendu au rang de capitular, est enchaîné comme une bête fauve ; les fers qu'il porte aux pieds sont reliés par une chaîne, dont la longueur lui permet de marcher ; au bras gauche est suspendu un boulet de quinze livres.

Pourquoi cette cruauté, pourquoi ce déploiement de tortures ?

Comme le disait dernièrement le *Star* avec beaucoup de bon sens : " Si ce boulet, ces fers et ces chaînes ont pour but d'empêcher la fuite du prisonnier, il faut avouer que la police et l'artillerie de garnison, qui sont chargées de le garder, ne sont guère utiles ou que, tout au moins, on a bien peu de confiance dans les soldats qui composent ces corps."

On donne pour raison de cette mesure que déjà plusieurs prisonniers se sont évadés et qu'il a été impossible de les repincer.

Cette explication n'en est pas une : si vous n'êtes pas capables de garder vos prisonniers, ce n'était pas la peine de les prendre, et quand, comme le peuple anglais le prétend, on est si scrupuleux sur les questions de civilisation, de religion et d'humanité, on devrait avoir au moins la pudeur de mettre de temps en temps ces grands principes en pratique.

.

Riel a-t-il donné sa parole de ne pas s'évader ? Non. Eh bien ! il a le droit de chercher à recouvrer sa liberté, et vous, ses gardiens, aucune loi ne vous autorise à lui faire subir des souffrances qu'il n'a pu mériter, puisqu'il n'a pas été jugé.

Je vais même plus loin : je trouve souverainement absurde la loi qui punit un condamné de s'être évadé du lieu où il est retenu prisonnier.

Le juge, en prononçant la sentence d'un homme qui s'est rendu coupable d'un délit quelconque, dit : " Le jugement de cette cour est que vous soyez détenu dans la prison commune de ce district ou au pénitencier, selon le cas, pendant l'espace de....."

Voici qui est clair : le prisonnier sera détenu en tel endroit pendant tant de temps.

Mais, si vous ne le détenez pas, est-ce sa faute ?

Si vous vous conduisez de manière à ce que le prisonnier recouvre sa liberté, sans commettre aucune faute nouvelle, qui a tort, de l'évadé ou de l'État représenté par son employé chargé de le détenu ?

Il est évident que c'est celui-ci.

Et l'idée de donner une récompense à l'évadé repris ne me déplairait pas trop, si paradoxale qu'elle puisse paraître.

Le fait de se jouer des précautions prises contre lui, les murs élevés, les barreaux de la prison, les fusils des gardiens, etc., prouve de l'intelligence et du courage, une qualité et une vertu que l'on dit être très prisées dans la société.

Il est vrai que, d'un autre côté, se faire reprendre, ne prouve pas beaucoup de suite dans les idées, et n'est pas un signe de génie.

Dans tous les cas, l'évasion et la capture devraient se contrebalancer, et à coup sûr toute augmentation de peine est un non sens.

.

Une autre preuve de la barbarie des lois de notre pays, c'est le rétablissement de la peine du fouet dans les pénitenciers, pour punir les détenus de fautes commises contre la discipline.

Certains forçats ont frappé leurs gardiens, ce qui certainement est un acte condamnable ; mais comme la loi permet aux gardiens de se servir de leurs armes en pareil cas, je ne vois que deux solu-